



**Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable
de VIC FEZENSAC
26 avenue des Pyrénées - 32190 VIC FEZENSAC**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL
Séance du 28 janvier 2021**

L'an deux mille vingt et un et le vingt-huit du mois de janvier à vingt heures trente, le Comité Syndical du SIAEP de VIC FEZENSAC s'est réuni à la salle de la Communauté de Communes de Vic Fezensac, après convocation légale, sous la Présidence de Mr Benoit DESENLIS.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DELLAS Annie ; BUFFIN Francois ; DUBUC Sophie (en visio) ; DOAT Jean-Pierre ; SILLIERES Jean Raymond ; CAUSERO Georges ; AGUT Corinne ; LASBATS Jerome ; LEBE Michel ; ZANARDO Cedric ; HUBERT Jean-Pierre ; POTENTI-BRUNET Patricia ; CASSAGNE Jean Claude ; LEON Helene (en visio) ; DESENLIS Benoit ; BRUMM Laurent ; LABAT Xavier ; CAMAZZOLA Robert ; GUICHARD Gilles.

AVAIENT DONNÉ UN POUVOIR : COQUET Fabrice ; BERGE Nathalie

ÉTAIENT EXCUSÉS :

ÉTAIENT ABSENTS : ROQUES Damien

ASSISTAIT ÉGALEMENT A CETTE RÉUNION : Mr Pierre LAPLANE agent du SIAEP

Monsieur ZANARDO Cedric a été désigné comme secrétaire de séance.

OBJET :

Convention ACTES avec la prefecture du Gers

Le président explique la nécessité de pouvoir échanger les actes administratifs par voie dématérialisée. Il propose aux membres du conseil syndical d'établir une convention ACTES entre la préfecture et le SIAEP de VIC FEZENSAC afin de pouvoir envoyer les délibérations, arrêtés et autres actes de transmission en dématérialisé.

Pour ce faire le conseil syndical AUTORISE à l'unanimité Le Président à ;

- Prendre la convention actes entre la préfecture et le SIAEP ;
- A signer et à établir tous les documents nécessaires à la mise en place de l'envoi par voie dématérialisé des actes relatif au SIAEP.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Pour copie conforme,
Le Président, Benoit DESENLIS

Transmis en Préfecture, le 01/02/2021

